



## Projet de cession de Tech Foundations et irrégularités dans la communication et la gouvernance du groupe : CIAM saisit le conseil d'administration d'Atos SE et l'AMF

COMMUNIQUE – Paris, le 13 septembre 2023

Dans une lettre adressée le 12/09/2023 au conseil d'administration d'Atos SE et à l'Autorité des Marchés Financiers, CIAM dénonce les conditions envisagées pour la cession de *Tech Foundations* à Monsieur Kretinsky ainsi que les irrégularités dans la communication et la gouvernance du groupe :

- la redéfinition du plan de transformation annoncée par communiqué du 1<sup>er</sup> août 2023, qui contredit les déclarations antérieures du conseil, a été occultée aux actionnaires lors de la dernière assemblée annuelle où il leur était pourtant demandé de renouveler leur confiance dans plusieurs membres du conseil ;
- les conditions annoncées pour l'opération apparaissent trompeuses et omettent de préciser l'existence d'un prix de cession négatif ;
- l'augmentation de capital ne profitera qu'à *Tech Foundations* et non à Eviden ;
- le conseil doit préciser les mesures mises en place pour faire face au grave conflit d'intérêts de certains membres de l'équipe dirigeante ;
- CIAM rappelle l'implication de Bertrand Meunier chez Atos depuis 2008 ;
- CIAM demande l'abandon de la vente de *Tech Foundations*.

Catherine Berjal et Anne-Sophie d'Andlau déclarent :

*« La modification du plan de transformation décidée par le conseil d'administration afin de céder l'activité Tech Foundations à Monsieur Kretinsky est défavorable à la société et à ses actionnaires.*

*Nous reconnaissons la nécessité d'une augmentation de capital pour financer la restructuration de Tech Foundations seulement si cette activité prometteuse demeure dans le périmètre des actifs sociaux.*

*Nous nous opposerons à la mise en œuvre de ce plan ainsi qu'à toute proposition qui conduirait à la dépossession des actionnaires d'Atos SE sans un juste partage de valeur.*

*Cette volte-face du conseil ne constitue qu'une étape supplémentaire de la crise majeure de gouvernance subie par la société depuis plusieurs années sous la gouvernance de Monsieur Meunier.*

*Nous sollicitons un retour à de bonnes pratiques en matière de gouvernance et d'information du marché et sommes déterminées à défendre les intérêts de tous les actionnaires en prenant les mesures nécessaires pour faire valoir et respecter leurs droits. »*

---

**Contact presse :**

Bien Commun Advisory – Marie-Charlotte Potet – 06 70 91 25 23 – [mc.potet@bcadvisory.fr](mailto:mc.potet@bcadvisory.fr)